



**COMPAGNIE AERIEENNE INTER REGIONALE EXPRESS**

AEROPORT DE ROCHAMBEAU

97351 MATOURY

***BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT***

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

édité le 29/07/2020

**COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS**  
**BILAN ACTIF**

page 2

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 29/07/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 116 684,68	580 390,92	536 293,76	0,64	417 938,95	0,50
Fonds commercial	5 000,00		5 000,00	0,01	5 000,00	0,01
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	16 824 346,57	5 906 462,89	10 917 883,68	13,13	8 679 197,32	10,28
Autres immobilisations corporelles	50 018 842,78	10 941 745,69	39 077 097,09	47,00	42 072 843,38	49,84
Immobilisations en cours	404 958,74		404 958,74	0,49	305 047,85	0,36
Avances & acomptes	1 589 312,25		1 589 312,25	1,91	164 249,83	0,19
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 909,20		2 909,20	0,00	2 640,20	0,00
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	212 672,74		212 672,74	0,26	212 672,74	0,25
Autres immobilisations financières	1 342 879,96		1 342 879,96	1,62	1 003 059,25	1,19
<b>TOTAL (I)</b>	<b>71 517 606,92</b>	<b>17 428 599,50</b>	<b>54 089 007,42</b>	<b>65,05</b>	<b>52 862 649,52</b>	<b>62,62</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements	2 538 165,46		2 538 165,46	3,05	2 566 351,46	3,04
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	844 067,97		844 067,97	1,02	610 295,82	0,72
Clients et comptes rattachés	5 991 889,41	424 642,02	5 567 247,39	6,70	4 446 463,56	5,27
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	52 415,35		52 415,35	0,06	42 284,09	0,05
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéficiaires						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	312 656,96		312 656,96	0,38	1 892 374,08	2,24
. Autres	17 893 735,28		17 893 735,28	21,52	19 082 865,34	22,60
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	140 141,95		140 141,95	0,17	1 133 278,94	1,34
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 420 323,71		1 420 323,71	1,71	1 207 750,41	1,43
Charges constatées d'avance	288 620,14		288 620,14	0,35	567 381,70	0,67
<b>TOTAL (II)</b>	<b>29 482 016,23</b>	<b>424 642,02</b>	<b>29 057 374,21</b>	<b>34,95</b>	<b>31 549 045,40</b>	<b>37,37</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					7 190,27	0,01
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>100 999 623,15</b>	<b>17 853 241,52</b>	<b>83 146 381,63</b>	<b>100,00</b>	<b>84 418 885,19</b>	<b>100,00</b>

**COMPAGNIE AERIEENNE INTER REGIONALE EXPRESS**  
**BILAN PASSIF**

page 3

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 29/07/2020

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 3 217 364,62 )	<b>3 217 364,62</b>	3,87	<b>3 217 364,62</b>	3,81
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 938 292,61	2,33	1 938 292,61	2,30
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	390 144,28	0,47	390 144,28	0,46
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	11 579 600,30	13,93	4 855 424,25	5,75
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 901 929,22</b>	3,49	<b>6 724 176,04</b>	7,97
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			149 851,89	0,18
<b>TOTAL (I)</b>	<b>20 027 331,03</b>	24,09	<b>17 275 253,69</b>	20,46
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	138 879,22	0,17	72 440,27	0,09
Provisions pour charges			145 630,08	0,17
<b>TOTAL (III)</b>	<b>138 879,22</b>	0,17	<b>218 070,35</b>	0,26
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	29 908 973,59	35,97	38 702 476,94	45,85
. Découverts, concours bancaires	5 065 551,29	6,09	2 469 959,76	2,93
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	72 665,20	0,09	72 665,20	0,09
. Associés	1 718 207,88	2,07	1 597 357,88	1,89
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	177 242,65	0,21	85 935,49	0,10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 579 099,86	17,53	13 337 785,55	15,80
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	822 036,44	0,99	710 958,11	0,84
. Organismes sociaux	3 251 844,33	3,91	3 627 520,05	4,30
. Etat, impôts sur les bénéficiaires				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	28 034,40	0,03	114 107,04	0,14
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	986 546,02	1,19	682 044,02	0,81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 016 577,05	2,43	884 650,39	1,05
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	4 353 392,67	5,24	4 639 470,00	5,50
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>62 980 171,38</b>	75,75	<b>66 924 930,43</b>	79,28
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			630,72	0,00
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>83 146 381,63</b>	100,00	<b>84 418 885,19</b>	100,00

**COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS,  
COMPTE DE RÉSULTAT**

page 4

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 29/07/2020

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
---------------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	75 967 129,59		75 967 129,59	100,00	70 383 404,99	100,00	5 583 725	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>75 967 129,59</b>		<b>75 967 129,59</b>	<b>100,00</b>	<b>70 383 404,99</b>	<b>100,00</b>	<b>5 583 725</b>	

Production stockée								
Production immobilisée			59 374,09	0,08	134 106,28	0,19	-74 732	-55,72
Subventions d'exploitation			1 335 341,13	1,76	1 130 173,92	1,61	205 168	18,15
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			585 904,39	0,77	239 189,22	0,34	346 715	144,95
Autres produits			28 182,12	0,04	32 832,98	0,05	-4 650	-14,15
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>77 975 931,32</b>	<b>102,64</b>	<b>71 919 707,39</b>	<b>102,18</b>	<b>6 056 224</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 644 243,01	2,16	1 866 222,41	2,65	-221 979	-11,88
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			28 186,00	0,04	-254 633,40	-0,35	282 819	111,07
Autres achats et charges externes			37 339 084,35	49,15	35 145 046,35	49,93	2 194 038	
Impôts, taxes et versements assimilés			17 657 932,95	23,24	16 050 887,72	22,80	1 607 045	
Salaires et traitements			10 511 915,57	13,84	9 529 942,16	13,54	981 973	
Charges sociales			4 244 738,22	5,59	3 884 256,82	5,52	360 482	9,28
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 626 029,11	7,41	4 268 016,72	6,06	1 358 013	31,82
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			48 900,02	0,06	44 188,90	0,06	4 712	10,66
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			695 176,60	0,92	419 864,99	0,60	275 312	65,57
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>77 796 205,83</b>	<b>102,41</b>	<b>70 953 792,67</b>	<b>100,81</b>	<b>6 842 413</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>179 725,49</b>	<b>0,24</b>	<b>965 914,72</b>	<b>1,37</b>	<b>-786 189</b>	<b>-81,38</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			1 007,01	0,00	23 278,94	0,03	-22 271	-95,66
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			95 498,98	0,13	415 611,63	0,59	-320 113	-77,01
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>96 505,99</b>	<b>0,13</b>	<b>438 890,57</b>	<b>0,62</b>	<b>-342 385</b>	<b>-78,00</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions					36 010,00	0,05	-36 010	-100,00
Intérêts et charges assimilés			1 239 429,10	1,63	1 078 520,24	1,53	160 909	14,92
Différences négatives de change			217 963,28	0,29	347 526,73	0,49	-129 563	-37,27
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>1 457 392,38</b>	<b>1,92</b>	<b>1 462 056,97</b>	<b>2,08</b>	<b>-4 664</b>	<b>-0,31</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-1 360 886,39</b>	<b>-1,78</b>	<b>-1 023 166,40</b>	<b>-1,44</b>	<b>-337 720</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-1 181 160,90</b>	<b>-1,54</b>	<b>-57 251,68</b>	<b>-0,07</b>	<b>-1 123 909</b>	

**COMPAGNIE AERIEUNE INTER REGIONALE EXPRESS,  
COMPTE DE RÉSULTAT**

page 5

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 29/07/2020

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	119 562,45	0,16	292 603,20	0,42	-173 041	-59,13
Produits exceptionnels sur opérations en capital			3 255 856,03	4,63	-3 255 856	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	149 851,89	0,20	149 851,80	0,21		0,00
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>269 414,34</b>	<b>0,35</b>	<b>3 698 311,03</b>	<b>5,25</b>	<b>-3 428 897</b>	<b>-92,71</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	80 882,59	0,11	113 796,96	0,16	-32 914	-28,91
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	457 862,11	0,60	3 301 689,35	4,69	-2 843 827	-86,12
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	66 438,95	0,09			66 438	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>605 183,65</b>	<b>0,80</b>	<b>3 415 486,31</b>	<b>4,85</b>	<b>-2 810 303</b>	<b>-82,27</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-335 769,31</b>	<b>-0,43</b>	<b>282 824,72</b>	<b>0,40</b>	<b>-618 593</b>	<b>-218,71</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 418 859,43	-5,81	-6 498 603,00	-9,22	2 079 744	
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>78 341 851,65</b>	<b>103,13</b>	<b>76 056 908,99</b>	<b>108,06</b>	<b>2 284 943</b>	
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>75 439 922,43</b>	<b>99,31</b>	<b>69 332 732,95</b>	<b>98,51</b>	<b>6 107 190</b>	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>2 901 929,22</b>	<b>3,82</b>	<b>6 724 176,04</b>	<b>9,55</b>	<b>-3 822 247</b>	<b>-56,83</b>
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	10 200,00	0,01	10 200,00	0,01		0,00
Dont Crédit-bail immobilier	4 014,00	0,01	3 636,00	0,01	378	10,40

## Annexes

Les comptes annuels individuels sont arrêtés au 31/12/2019 et portent donc sur une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2018 comporte 12 mois.

### CHIFFRES CLES

<b>TOTAL BILAN</b>	83.146 (K€)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	75.967 (K€)
<b>RESULTAT NET</b>	2.902 (K€)
<b>PASSAGERS TRANSPORTES</b>	423.685
<b>AVIONS EN EXPLOITATION</b>	13 + 2 (12/2019)

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS SIGNIFICATIFS

<b>DENOMINATION</b>	COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS - CAIRE
<b>FORME JURIDIQUE</b>	S.A à Conseil d'Administration
<b>CAPITAL SOCIAL</b>	3.217.364,60 €
<b>INSCRIPTION RCS (CAYENNE)</b>	B 441 160 355
<b>SIEGE SOCIAL</b>	Aéroport Félix EBOUE – 97 351 Matoury – GUYANE
<b>DATE DE CREATION</b>	07/03/2002
<b>ACTIVITE</b>	Compagnie aérienne régionale moyen-courrier (fret et passagers)
<b>PRESIDENT</b>	M. Christian MARCHAND
<b>ENSEIGNES</b>	AIR GUYANE AIR ANTILLES
<b>EFFECTIF (ETP)</b>	255

La société « COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS » - « CAIRE » est une compagnie de transport aérien assurant les dessertes régionales à la Guyane et aux Antilles dans le cadre de lignes régulières.

La Société exploite ses lignes sous deux marques ou noms commerciaux « Air Guyane Express » d'une part et « Air Antilles Express » d'autre part à partir de la flotte telle que détaillée ci-après :

- LA FLOTTE :**

Type / Constructeur	Modèle	Immat	Neuf / occasion	Entrée en flotte	Société propriétaire	P/L*	Organisme de financement
TWIN OTTER	DHC6/300	F-OIJY	Occasion	avr-04	CAIRE	P	Crédit Mutuel
	DHC6/300	F-OHJG	Occasion	Déc. 2011	CAIRE	P	Crédit Mutuel
	DHC6/400	F-OMYR	Neuf	Déc. 2019	OCEOR LEASE REUNION	L	OCEOR LEASE REUNION
	DHC6/400	F-OMYS	Neuf	Déc. 2019	LIXXBAIL	L	LIXXBAIL
LET	410	F-OIXF	Neuf	Avr. 2010	RP 3	P	N/A
	410	F-OIXG	Neuf	Déc. 2010	RP 4	P	C.E.B
	410	F-OIXI	Neuf	Déc. 2011	RP 6	P	EFFICAM
	410	F-OIXT	Neuf	Déc. 2013	RP 8	P	BPCE OCEOR
ATR	42-500	F-OIXD	Neuf	Déc. 2008	NAC	L	N/A
	42-500	F-OIXE	Neuf	Déc. 2009	NAC	L	N/A
	42-500	F-OIXH	Neuf	Déc. 2010	NAC	L	N/A
	42-600	F-OIXO	Neuf	Déc. 2013	RP 9	P	EFFICAM
	72-600	F-OMYM	Neuf	Janv. 2017	CAIRE	P	EFFICAM /CEPAC/AFD
	72-600	F-OMYN	Neuf	Juil-18	CAIRE	P	CEPAC/LCL
CESSNA	CARAVAN 208	F-OIXJ	Neuf	Déc. 2011	RP 7	P	Crédit Mutuel

(\*) : Propriétaire (P) ou Locataire (L)

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'ANNEE 2019

L'année 2019 se caractérise par les faits marquants suivants :

### 1. Le renforcement du contrat « ACMI » avec WINAIR

Depuis mars 2018, Air Antilles opère pour le compte de la Winair des vols entre Sint Maarten et l'ABC (Aruba, Bonaire, Curaçao).

Commencé de manière modeste, le programme s'est brusquement accéléré après la faillite le 26 février 2019 de la compagnie Nationale de Curaçao : INSEL Air

Le programme de vol mobilise aujourd'hui trois ATR d'Air Antilles qui opèrent sur un réseau de 8 escales de la compagnie Winair.

Le partenariat en ACMI avec la compagnie WINAIR représente désormais plus de 5.000 heures de vol au titre de l'exercice 2019.

### 2. Partage de code avec AIR France sur la destination CAYENNE

Suite au départ définitif de la zone Antilles de la compagnie Norwegian l'accord de code share entre Air Antilles et Air France, un temps suspendu, a repris son cours normal. A compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, la société a racheté des blocs de 20 sièges sur chacun des vols AF sur la Guyane qui ont bien été vendus.

### 3. Caribsky

Le programme Caribsky continue sa lancée.

Depuis le début de l'année le réseau de la compagnie s'est enrichi des escales du réseau de Winair.

Désormais Air Antilles offre à sa clientèle 22 destinations, ce qui la place au premier rang des compagnies régionales.

### 4. Activités à la Guyane :

Après une année 2018 marquée par une reprise sensible en Guyane, l'année 2019 s'est inscrite dans une poursuite de la reprise.

### 5. Remplacement moteur avion d'ATR suite à un sinistre

Suite au sinistre feu moteur intervenu courant 2018 sur l'un des moteurs d'un ATR, la compagnie a procédé à l'acquisition d'un nouveau moteur de type PW127 inscrit à l'actif pour un coût global de 1,6 M€. Cette acquisition a été financée par un emprunt moyen terme d'1 M€ auprès de la banque.



## **6. Chantier exceptionnel de révision**

La compagnie a dû engager un nouveau chantier moteur inattendu sur un moteur ATR PW127 sorti tout juste d'une révision générale. Une autre révision générale a eu lieu après 3.000 heures de vol seulement, au lieu des 12.000 initialement prévues.

Le coût de ce chantier non prévu de 1,4 M€, porté à l'actif a été intégralement autofinancé.

## **7. Arrivée d'un avion en Spare**

L'utilisation intensive de la flotte des 6 ATR concomitamment au respect du programme d'entretien des aéronefs a occasionné des incidents commerciaux liées aux tensions d'exploitation. Afin de revenir à une situation normale et ainsi résorber ces incidents commerciaux à la fois coûteux et dommageables pour la Compagnie, CAIRE a inscrit en liste de flotte un avion supplémentaire de type ATR 42-500 pris en location.

## **8. Vente de l'ATR 42-500 F-OIXH**

Comme prévu et en concordance avec la politique de renouvellement de la flotte, l'avion de type ATR 42-500 immatriculé F-OIXH numéro de série 831 a été vendu le 15 novembre 2019.

## **9. Poursuite du programme de renouvellement de la flotte**

La structure de portage R-PLANE 5 SAS a cédé l'avion ATR 42-500 F-OIXH le 15 novembre 2019. Concomitamment à cette cession, CAIRE a poursuivi l'exploitation de cet aéronef au travers un contrat de location avec le nouveau propriétaire.

Poursuivant sa stratégie de croissance et de renouvellement de sa flotte, la société CAIRE a courant septembre 2019 réservé un nouvel avion ATR 72-600 auprès de son partenaire la société NAC AVIATION. Cet avion venant en remplacement d'un des ATR-42 était initialement attendu pour une mise en service en fin d'année 2020. Compte tenu des incidences de la crise sanitaire sur les chaînes de production dans l'industrie aéronautique, la livraison de cet avion est désormais reportée au courant du second semestre 2021.

La demande d'agrément fiscal est en cours d'instruction et une demande de financement a été introduite auprès des banques partenaires de CAIRE.

Dans ce même objectif, CAIRE a, le 16 décembre 2019, fait l'acquisition en location-financement de deux nouveaux avions de type TWIN OTTER DHC 6-400 series afin de renforcer la desserte des îles du Nord.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément au recueil des normes comptables (règlement ANC 2016-07)

Règles de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire de 1 à 3 ans.

- **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production, les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée de vie économique de l'actif. Les durées d'utilisation sont revues à chaque clôture.

L'actif est déprécié lorsque la plus grande valeur entre la valeur actuelle et la valeur vénale est inférieure à la valeur nette comptable.

*Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :*

- Concession et brevets	1 à 3 ans
- Matériel et pièces détachées	4 à 5 ans
- Matériel de transport terrestre	3 à 5 ans
- Matériel de transport aéronef	2 à 20 ans
- Autres immobilisations corporelles	2 à 10 ans

- **Amortissements dérogatoires :** ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

o **Application de la méthode dite « approche par composants » aux actifs :**

Conformément aux dispositions du CRC 2002-10/2004-06, l'entreprise applique l'approche par composants à l'amortissement et à la dépréciation des actifs comptabilisés (principalement les avions).

Le but de cette approche par composant est de décomposer le prix d'acquisition des avions en plusieurs composants significatifs, et répondant aux spécificités des constructeurs aériens. (Cellule de l'avion, les entretiens programmés, les moteurs, les grandes visites, les Over hall, les HSI...)

Ces différents composants constituent un ensemble homogène avec une même durée de vie qui sont amortis au même rythme.

La méthodologie utilisée est résumée dans le tableau suivant qui décompose les différents types d'avion dont la compagnie est propriétaire (TWIN OTTER, CESSNA, ATR 72) en différentes parties (CELLULE, CHECK, TRAIN D'ATTERISSAGE, MOTEUR, GRANDE REVISION OVH ET HSI) composant l'ensemble de l'avion et dont la durée d'entretien est bien définie suivant le cahier des charges techniques des constructeurs (De Havilland, Cessna, Avion de Transport Régional)

Cette méthode de comptabilisation des aéronefs a généré des dotations d'amortissement calculées en fonction du rythme d'amortissement des différents composants.

	TYPES D'AVION	APPLICATION METH DES COMPOSANTS				
		Nature du composant	Cycles	HDV (FH)	Durée d'amortissement en année	répartition cout de l'avion en %
J A R  2 3	TWIN OTTER	CELLULE + AILES			15	29%
		CHECK CORROSION			5	16%
		TRAIN D'ATTERISSAGE			15	6%
		REVISION TRAIN			5	2%
		MOTEUR			15	7%
		MOTEUR OVH			2	20%
		MOTEUR LCF			4	20%
	CESSNA	CELLULE			10	69%
		TRAIN D'ATTERISSAGE			10	6%
		REVISION TRAIN	31 000		10	2%
		MOTEUR			10	7%
		GRAND REVISION (OVH)		3 000	4	16%
	P A R T  1 4 5	ATR 72-600	CELLULE			20
CHECK A					2	1%
CHECK C					4	1%
TRAIN D'ATTERISSAGE					20	3%
REVISION TRAIN			18 000		8	2%
MOTEUR					20	6%
GRAND REVISION (HSI) droit				8 000	4	1%
GRAND REVISION (HSI) gauche				8 000	4	1%
PIECES VIE LIMITE LCF				8 000	4	3%
GRAND REVISION (OVH) droit				14 000	8	4%
GRAND REVISION (OVH) gauche				14 000	8	4%

*NB. La colonne « répartition du cout de l'avion en % » constitue une répartition moyenne établie en tenant compte du prix réel des entretiens et révisions déjà effectués depuis la mise en ligne des avions à partir de 2009.*

Valorisation des pièces détachées avions :

- **Pièces achetées neuves** (notamment chez ATR) : Sur la base du prix figurant sur la " Price List ", elles sont amortissables jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur " Price List ". Ces pièces sont amorties sur 5 années, durée de leur utilisation par la société.

- **Pièces achetées d'occasion** : Ces pièces ne sont pas amorties puisqu'elles auront toujours le même prix sur le marché de l'occasion. Les coûts de réparation et de maintenance sur ces pièces sont passés directement en charges.

- **Les agencements et installations** n'ont pas fait l'objet d'une décomposition, car jugées non significatives sur ces postes

- **Dépenses pour grosses réparations (GR) et révisions de pièces** :

Les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes de l'entité, sont comptabilisées dès l'origine comme un composant distinct de l'immobilisation.

Tel est le cas des dépenses d'entretien des avions relatives aux grosses réparations et révisions de pièces. Ces dépenses font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation estimé selon la nature des réparations et de l'appareil.

Les dépenses de cette nature immobilisée à ce jour, on fait l'objet d'un amortissement sur 2 à 10 ans.

- **Stocks des autres approvisionnements** :

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP). La valeur brute des pièces détachées et autres approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les frais d'approche sur les stocks sont déterminés à partir d'un pourcentage calculé sur la base des éléments de la comptabilité et viennent majorer le stock obtenu par Amasis, logiciel de gestion du stock de pièces.

- **Créances clients** :

Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur ; celle-ci correspond en général à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du taux d'irrecouvrabilité de la créance.

- **Trésorerie et équivalents** :

Cette rubrique comprend les soldes en banque, et les autres placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

- **Dépôts de garantie** :

Le dépôt de garantie versé dans le cadre de partenariat conclus avec des compagnies tierces est inscrit, pour sa totalité, au passif du bilan sous la rubrique "Dépôts et cautionnements reçus".

- **Passifs financiers** :

Les emprunts et autres passifs financiers regroupent les emprunts et dettes financières, et notamment :

- Les découverts bancaires.
- Les comptes courants d'associés créditeurs.

- **Provisions :**

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, la Société a une obligation juridique (légale, réglementaire, contractuelle), ou implicite, résultant d'événements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation dont le montant peut être évalué de façon fiable. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Les dépréciations sont rapportées au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

- **Reconnaissance du chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires est comptabilisé toutes taxes comprises ;

L'ensemble des taxes correspond aux taxes perçues par la compagnie pour le compte des Chambres de commerce et d'industries et pour le compte des Services de la gestion des Aéroports et de l'Aviation Civile français et des pays étrangers (pour les destinations étrangères).

Le chiffre d'affaires comptabilisé est un chiffre d'affaires au transport et non à l'émission. A la clôture de l'exercice, les billets émis et non transportés sont identifiés dans un compte de produit constaté d'avance placé au passif du bilan. En corollaire, les commissions portant sur la vente des billets non transportés sont identifiées dans un compte de charge constaté d'avance à l'actif du bilan.

Les billets périmés à la date de clôture sont constatés en chiffre d'affaires.

- **Prise en compte de l'évènement COVID-19 dans les comptes annuels :**

*Information au titre d'un événement post-clôture*

*La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.*

- Information au titre de l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur l'activité de la compagnie postérieurement à la clôture de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

En raison de la nature même de l'activité, la compagnie a dû suspendre l'exploitation de l'ensemble de ses lignes régulières à compter du 24 mars 2020 jusqu'au 21 mai 2020, date de redémarrage des premiers vols réguliers sur le marché francophone. Au cours de cette période intercalaire seuls, les réquisitions et le transport du fret (en mode dégradé) étaient assurés.

- Incidences :

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes du groupe au 31/12/2019, celui-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Sécurisation des résultats et de la trésorerie par la mise en œuvre d'un programme de réduction des coûts et le recours aux mesures d'état d'urgence autorisant le report de certaines échéances sociales et fiscales ;
- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel au sol et navigant de la compagnie ;
- Demande et obtention de prêts garantis par l'Etat auprès de ses partenaires financiers ;
- Renégociation des termes et de l'application des accords de covenants bancaires de manière à éviter tous risques de défaut pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- Ouverture de discussions avec les IRP dans le cadre du CSE afin de parvenir à la mise en place d'un accord de performance collective destiné à pérenniser les emplois et l'outil de production pendant et à la sortie de la crise sanitaire.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes le 31 juillet 2020, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

## AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

## COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE a été remplacé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 par un allègement de cotisations patronales pérenne, ciblé sur les bas salaires.

L'impact de la réforme du CICE se traduit donc mécaniquement au poste de charges sociales par une diminution liée aux nouveaux dispositifs d'allègements mis en place.

## Identité de la société consolidante

La société anonyme COMPAGNIE AERIENNE INTER REGIONALE EXPRESS, dont le siège est situé à l'Aéroport Félix EBOUE à MATOURY en Guyane, avec comme numéro de Siret le : 441 160 355, établit les états financiers consolidés, selon la méthode d'intégration globale au niveau d'un groupe CAIRE.

Les états financiers consolidés du groupe sont disponibles au siège de la Compagnie.

## Tableau - liste des filiales et participations

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATION CAIRE 31 12 2019					
forme juridique	Dénomination	N° SIREN	% détention	% de contrôle	Adresse
SAS	RPLANE 2	515195253	100,00%	100,00%	10 RUE DES ART ET METIERS 97200 FORT DE France
SAS	RPLANE 3	515007102	100,00%	100,00%	C/O CAIRE AEROPORT FELIX EBOUE 97351 MATOURY
SAS	RPLANE 4	523996650	100,00%	100,00%	C/O CAIRE AEROPORT FELIX EBOUE 97351 MATOURY
SAS	RPLANE 5	524108065	100,00%	100,00%	LOT AGAT BOUL HOELBOUR JARRY 97122 BAIE MAHAULT
SAS	RPLANE 6	533678454	100,00%	100,00%	C/O CAIRE AEROPORT FELIX EBOUE 97351 MATOURY
SAS	RPLANE 7	534495361	100,00%	100,00%	LOT AGAT BOUL HOELBOUR JARRY 97122 BAIE MAHAULT
SAS	RPLANE 8	793206194	0,00%	100,00%	C/O CAIRE AEROPORT FELIX EBOUE 97351 MATOURY
SAS	RPLANE 9	797681020	0,00%	100,00%	LOT AGAT BOUL HOELBOUR JARRY 97122 BAIE MAHAULT

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 5 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	5 000		5 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
<b>TOTAL</b>	<b>5 000</b>		<b>5 000</b>	

## Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 71 517 607 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	783 332	338 353		1 121 685
Immobilisations corporelles	62 663 516	7 480 331	1 306 386,57	68 837 461
Immobilisations financières	1 218 372	346 640	6 550,00	1 558 462
<b>TOTAL</b>	<b>64 665 220</b>	<b>8 165 324</b>	<b>1 312 937</b>	<b>71 517 607</b>

Amortissements et provisions d'actif = 17 428 600 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	360 393	219 989		580 391
Immobilisations corporelles	11 442 177	5 406 031		16 848 209
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>11 802 570</b>	<b>5 626 069</b>		<b>17 428 600</b>



## Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	1 116 685	580 391	536 294	Non amortiss.
Fonds de commerce	5 000	0	5 000	Non amortiss.
Materiel industriel	112 608	112 608	0	4 à 5ans
Materiel technique	221 407	221 407	0	3 à 5 ans
Materiel avion	248 854	240 916	7 938	5 ans
Pieces serialisees	7 771 109	2 236 125	5 534 984	5 ans
Chantiers avions	7 848 378	2 562 020	5 286 358	2 à 5 ans
Outillage industriel avions	399 689	326 188	73 501	2 à 5 ans
Amenag. et install. mat et out	222 301	207 200	15 101	2 à 4 ans
Installation generale agence	827 608	656 071	171 537	2 à 4 ans
Agencements technique	197 391	122 343	75 048	2 à 4 ans
Materiel de transport	224 930	191 382	33 548	4 à 5 ans
Materiel de transp fohjg	2 530 083	1 272 970	1 257 113	2 à 15 ans
Materiel de transp foijy	2 373 316	1 538 221	835 095	2 à 15 ans
Materiel de transp fomym	21 990 470	4 448 432	17 542 038	4 à 20 ans
Materiel de transport fomyn	21 350 169	2 285 951	19 064 218	4 à 20 ans
Mat.bureau & informatique	442 694	365 582	77 112	3 à 5 ans
Mobilier	82 184	60 794	21 390	3 à 4 ans
Immobilisations tech en cours	404 959	0	404 959	Non amortiss.
Acptes & avces immobilisations	1 589 312	0	1 589 312	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>69 959 147</b>	<b>17 428 600</b>	<b>52 530 547</b>	

**Stocks Pièces et approvisionnements = 2 538 165,46 €**

STOCK CAIRE	31/12/2019	31/12/2018	Variation de stock
STOCK CAIRE	2 538 165,46	2 566 351,47	- 28 186,01

*Etat des créances = 26 094 870 E*

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 555 553		1 555 553
Actif circulant & charges d'avance	24 539 317	24 539 317	
<b>TOTAL</b>	<b>26 094 870</b>	<b>24 539 317</b>	<b>1 555 553</b>

*Provisions pour dépréciation = 424 642 E*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	391 597	25 657	15 142		424 642
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>391 597</b>	<b>25 657</b>	<b>15 142</b>		<b>424 642</b>

*Créances représentées par des effets de commerce = 8 590 E*

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	8 590
Autres créances	
<b>TOTAL</b>	<b>8 590</b>

*Produits à recevoir par postes du bilan = 327 751 E*

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	225 020
Autres créances	102 731
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>327 751</b>

*Charges constatées d'avance = 288 620 E*

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 3 217 365 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	869558	3,70	3 217 365
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>869558</b>	<b>3,70</b>	<b>3 217 365</b>

Provisions = 138 878 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	149 852		149 852		0
Provisions pour risques & charges	218 070	66 438	145 630		138 878
<b>TOTAL</b>	<b>367 922</b>	<b>66 438</b>	<b>295 482</b>		<b>138 878</b>

Etat des dettes = 62 980 171 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	34 974 525	9 296 045	13 060 415	12 618 065
Dettes financières diverses	1 790 873	1 790 873		
Fournisseurs	14 579 100	14 579 100		
Dettes fiscales & sociales	5 088 461	5 088 461		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 193 820	2 193 820		
Produits constatés d'avance	4 353 393	4 353 393		
<b>TOTAL</b>	<b>62 980 171</b>	<b>37 301 692</b>	<b>13 060 415</b>	<b>12 618 065</b>

Charges à payer par postes du bilan = 3 153 726 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	148 142
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 467 376
Dettes fiscales & sociales	1 411 933
Autres dettes	126 275
<b>TOTAL</b>	<b>3 153 726</b>

**Produits constatés d'avance = 4 353 393 E**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Tableau de la ventilation du chiffre d'affaires (en hors taxes et TTC) = 75 967 130 €uros TTC

Nature du chiffre d'affaires	Montant TTC	Taux
Prestations de services	75 327 618	99,16%
Produits des activités annexes (*)	639 512	0,84%
<b>TOTAL CA TTC</b>	<b>75 967 130</b>	<b>100.00 %</b>
<b>Dont TAXES passagers</b>	<b>13 009 220</b>	
<b>TOTAL CA HORS TAXES</b>	<b>62 957 910</b>	

Remarque sur les produits annexes (\*)

Les produits annexes sont composés de :

- Redevances utilisation licence informatique : 330 K€
- Refacturation du personnel mis à disposition : 119 K€
- Participation marketing sur contrats commerciaux : 87 K€
- Refacturation quote-part frais montage crédit-bail avions : 70 K€
- Refacturation Assistance et Handling : 24 K€
- Divers : 9 K€

Ce poste regroupe les redevances d'utilisation de licences informatique et également diverses participations sur opérations marketing-communication ainsi que certaines prestations d'assistance et de handling.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -4 418 859 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Crédit d'Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	179 725		179 725
Résultat financier	-1 360 886		-1 360 886
Résultat exceptionnel	-335 769		-335 769
Crédit d'impôt		4 418 859	
<b>TOTAL</b>	<b>-1 516 930</b>	<b>4 418 859</b>	<b>2 901 929</b>

*Incidence des évaluations fiscales dérogatoires*

<b>Incidence fiscale du dérogatoire</b>	<b>Montant</b>
Résultat net de l'exercice	2 901 929
Impôts sur les bénéfices	-4 418 859
Résultat comptable avant impôts	-1 516 930
Variation des prov. Réglementées	-149 852
Résultat hors impôts et dérogatoire	-1 666 782

*Résultat Exceptionnel (en K€) détaillé et explicitations*

<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>déc-19</b>	<b>déc-18</b>
<b>Produits Exceptionnels</b>	<b>269</b>	<b>3698</b>
Régularisation Tva	22	94
Régularisation pénalités	66	107
Reprise de provisions dépréciation	150	150
Remb IJ 2019	10	
PCEA corporels		3 256
Autres produits s/opér. Gestion	21	91
<b>Charges Exceptionnelles</b>	<b>605</b>	<b>3 415</b>
VNCEA corporel		3 302
Provision litige	66	
Affaires commercial / billets	14	
Divers régul. Antérieures (Topscore)	444	
Autres charges s/opér. Gestion	19	105
Pénalités et amendes	62	8
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>-336</b>	<b>283</b>

*Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

*La comptabilisation du crédit d'impôts :*

L'acquisition des deux avions TWIN-OTTER DHC 6 400 immatriculés respectivement F-OMYR et F-OMYS ouvre droit à un crédit d'impôt global d'un montant total de 4 419 K€ conformément aux dispositions prévues à l'article 244 quater W du CGI.

Conformément à la note d'information ANC du 11/01/2011 relative à l'avancement des travaux du groupe « Impôts, taxes et versements assimilés », le produit de crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices (au crédit du compte 699 Produit Crédit d'impôt).

***La comptabilisation de la TVA Non Perçue Récupérable (NPR) en produit***

La TVA NPR relative à l'acquisition des avions fait l'objet d'un étalement sur 7 ans, en produit d'exploitation. Au titre de l'exercice 2019 il a été constaté dans les comptes un produit résultant de cet étalement d'un montant de 649 K€ et de 116 K€ au titre de la TVA NPR résultant de l'acquisition d'un moteur en début d'exercice.

## Annexes (suite)

## AUTRES INFORMATIONS

## Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires au titre de l'examen limité des comptes sociaux intermédiaires	19 000
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes annuels	70 000
SACC (Services autres que la certification des comptes)	6 500
<b>TOTAL</b>	<b>95 500</b>

## Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	89	7
Agents de maîtrise & techniciens	99	
Employés	67	
Ouvriers		
(Apprentis sous contrat) 6	-	
<b>TOTAL</b>	<b>255</b>	<b>7</b>

## Tableau des effectifs 31/12/2019 et 2018

EFFECTIF ANNUEL MOYEN 2019/2018		
Années	31/12/2019	2018
Effectif	255	237

## Informations sur les conventions

## CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIQUE

La convention de service public qui s'achevait le 31 mai 2005 a donné lieu à des prorogations successives : d'abord au 31 octobre 2005, puis au 31 mai 2006 et ensuite jusqu'au 31 décembre 2006. Elle a été reconduite jusqu'au 31 décembre 2007. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007, la compagnie a signé avec la Région Guyane une convention relative au dispositif d'aide à caractère social aux passagers des liaisons aériennes régulières intérieures de la Guyane. Les subventions de ce dispositif sont directement calculées en fonction de la destination, du nombre de passagers et de leurs qualités (Résident, Non Résident). Cette convention a pris fin le 30 juin 2009 pour être remplacée par une nouvelle convention qui a pris effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 pour une durée de 5 ans. Arrivée à échéance le 30 juin 2014, la convention relative au dispositif d'aide à caractère social aux passagers des liaisons aériennes régulières intérieures de la Guyane a été prorogée dans les mêmes termes jusqu'au 30 juin 2019. La Collectivité Territoriale de Guyane par voie de délibéré en date du 12 juin 2019 a reconduit d'une année le dispositif à caractère social appliqué aux passagers des liaisons aériennes régulières d'une année supplémentaire, portant ainsi son terme au 30 juin 2020.



## **CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF D'AIDES AU FRET SUR LES LIAISONS AERIENNES INTERIEURES DE LA GUYANE**

La convention d'aide au fret sur les liaisons intérieures de la Guyane à été mise en place pour l'année 2012 et a été signée avec la Région Guyane le 27 avril 2012.

Cette convention organise le paiement de subventions à caractère social associé au fret des personnes de l'intérieur de la Guyane. Les subventions de ce dispositif sont directement calculées en fonction du nombre de tonnes de fret par destination des communes de l'intérieures (Maripasoula, Saül, Grand-Santi, Saint Laurent). Cette convention à une durée de 3 ans, de départ à été prorogée d'un an (du 01/01/2015 au 31/12/2015).

La convention pour 2016 et 2017 à été signée en septembre 2017 et a été à nouveau prorogée jusqu'au 30 juin 2019.

## **MANDAT DE GESTION**

Un contrat de mandat de gestion a été conclu entre la société et Guyane Aéroinvest afin de répondre à la fonction d'encadrement. La prestation est négociée pour un montant de 605 000 € pour 2019,

De 305 000 € pour les Antilles et de 300 000 € pour la Guyane. La charge enregistrée dans les comptes au 31/12/2019 s'élève à 605 000 €

## **Informations sur les achats d'avions**

### **ACHAT TWIN OTTER DHC6 FOHJG:**

Dans le cadre du renforcement de la déserte Pointe-à-Pitre Saint-Barthélemy, la société a fait l'acquisition d'un TWIN OTTER d'occasion et a contracté un emprunt de 1 300 000 €, sur 10 ans ( 120 mois) au taux Euribor 3mois, commençant le 1/04/2011 et finissant le 31/03/2021. Les échéances mensuelles sont composées du principal pour un montant de 10 833.33 € et des intérêts calculés. Le Capital restant dû au 31/12/2019 est de 162 500€.

L'article 5.1 du contrat de prêt précise que l'avion fait l'objet d'une hypothèque de premier rang en faveur de la caisse fédérale du crédit mutuel de Martinique.

### **ACHAT LET 410 immatriculé FOTXI**

Concernant l'acquisition d'un nouvel aéronef en Guyane (LET 410 immatriculé FOTXI) par la SAS RPLANE 6, la société CAIRE a donné sa garantie à la banque CREDIT AGRICOLE DE LA MARTINIQUE dans le cadre d'un remboursement d'emprunt, d'une durée de 12 ans (144 mois). Les échéances mensuelles sont composées d'une mensualité de 20 689,47 € dont le taux d'intérêt est de 4.20%.

La première échéance est en date du 10/01/2012 et la dernière sera en date du 10/12/2023.

Le total du financement est de 2 337 075 €. Le Capital restant dû au 31/12/2019 est de 856 898 €.

Prise d'un avion de type LET 410 en location auprès de R PLANE 6 à compter du 20/11 /2011. L'article 9.2 du contrat de location précise que l'avion fait l'objet d'une hypothèque de premier rang en faveur de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Antilles Guyane Agence CFAG

### **ACHAT LET 410 immatriculé FOTXT**

Concernant l'acquisition d'un nouvel aéronef en Guyane (LET 410 immatriculé FOTXT) par la SAS RPLANE 8, la société CAIRE a mise en place un financement (convention entre les parties conclue le 20/12/2013) dans le cadre d'un remboursement d'emprunt, d'une durée de 15 ans (180 mois). Les échéances mensuelles sont composées d'une mensualité de 19 037,03 € dont le taux d'intérêt est de 3.85%.

La première échéance est en date du 15/01/2014 et la dernière sera en date du 15/01/2029.

Le total du financement est de 2 600 000 €. Le Capital restant dû au 31/12/2019 est de 1 384 267 €.

Prise d'un avion de type LET 410 en location auprès de R PLANE 8 à compter du 01/01 /2014.

CAIRE 31/12/2019

**ACHAT CESSNA CARAVAN FOTXJ**

Concernant l'acquisition d'un nouvel aéronef aux Antilles (CESSNA CARAVAN immatriculé FOTXJ) par la SAS RPLANE 7, la société CAIRE a donné sa garantie à la banque CREDIT MUTUEL DE LA GUADELOUPE dans le cadre d'un remboursement d'emprunt, d'une durée de 12 ans (144 mois). Les échéances mensuelles sont composées d'une mensualité de 10 815,70 € dont le taux d'intérêt est de 4.18%.

La première échéance est en date du 31/12/2011 et la dernière sera en date du 01/12/2023.

Le total du financement est de 1 223 000 €. Le Capital restant dû au 31/12/2019 est de 452 276 €.

Prise d'un avion de type CESSNA 208 en location auprès de R PLANE 7 à compter du 01/01/2012.

L'article 9.2 du contrat de location précise que l'avion fait l'objet d'une hypothèque de premier rang en faveur de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Antilles Guyane Agence CFAG

**ACHAT ATR42- 500 immatriculé FOIXH**

Aux termes d'un contrat d'achat signé le 21 octobre 2010, la société R PLANE 5 a acquis un aéronef ATR 42-500 , MSN 831 immatriculé F-OIXH, pour le transport de passagers.

Aux termes d'un contrat de location en date du 20 décembre 2010, la société R PLANE 5 a donné l'avion en location à la société CAIRE, pour une durée de 12 ans.

Les associés sont entrés au capital de la SAS R PLANE 5 à la faveur d'une augmentation de capital organisée dans les conditions prévues au dispositif d'aide fiscale à l'investissement outre-mer applicable (article 199 undecies B du CGI). Les modalités de sortie des associés prévoyaient, après cinq ans minimum d'exploitation de l'avion et cinq ans de conservation de leurs actions détenues dans la SAS, le transfert de propriété desdites actions au profit de la société CAIRE.

C'est dans ce schéma que s'est réalisée la cession des actions de tous les associés de la SAS R PLANE 5 au profit de CAIRE en date du 2 février 2016, chaque associé ayant cédé la totalité de ses actions pour 1 €.

L'avion ayant été cédé le 15 novembre 2019, le contrat de location précité a été résilié le jour même puisque devenu sans objet. Le capital restant dû sur l'emprunt a été intégralement soldé.

**ACHAT ATR42- 600 immatriculé FOIXO**

Prise d'un avion de type ATR42- 600 immatriculé FOIXO en location auprès de la SAS RPLANE 9.

Le financement a été obtenu auprès de la Caisse Régional de Crédit Agricole de la Martinique et Guyane l'emprunt est d'une durée de 180 mois. Les échéances mensuelles sont fixes de 63 134 € dont le taux d'intérêt est fixe de 3,85%.

La première échéance est en date du 10/12/2013 et la dernière sera en date du 10/11/2028.

Le total du financement est de 8 628 442 € . Le Capital restant dû au 31/12/2019 est de 5 702 903 €.

Prise d'un avion de type ATR 600 en location auprès de R PLANE 9 à compter du 01/01 /2014.

L'article 9.2 du contrat de location précise que l'avion fait l'objet d'une hypothèque de premier rang en faveur de la Caisse Régional de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et Guyane

**ACHAT D'AVIONS ATR72-600**

Les acquisitions d'avions depuis janvier 2017 ont été réalisées par l'obtention d'un financement résultant d'un pool bancaire.

Le financement se décompose en deux parties :

- Une partie à court terme correspondant au financement « relais » du crédit d'impôt et TVA NPR associé au cout de l'aéronef,
- Un financement à long terme pour le solde du crédit.

**Informations sur les engagements donnés**

Noms	gérant	modèle avion	immatriculation	Hypothèques (EMPRUNTS + 3 ANS INTERETS)	CREANCIERS HYPOTHECAIRES
CAIRE	CAIRE	TWIN OTTER DHC6	F-OHJY	1 720 482,00 €	CFCM ANTILLES GUYANE
CAIRE	CAIRE	TWIN OTTER DHC6	F-OHJG	1 534 000,00 €	CFCM ANTILLES GUYANE
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYM - Prêt LT	13 447 547,72 €	CREDIT AGRICOLE MARTINIQUE AFD CEPAC
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYM - Crédit relais TVA NPR	1 838 350,08 €	CREDIT AGRICOLE MARTINIQUE
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYM - Crédit relais CI	7 272 134,64 €	CREDIT AGRICOLE MARTINIQUE
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYN - Prêt LT	11 972 400,00 €	CEPAC ET LCL
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYN - Crédit relais TVA NPR	1 777 680,00 €	CEPAC ET LCL
CAIRE	CAIRE	ATR 72-600	F-OMYN - Crédit relais CI	6 728 400,00 €	CEPAC ET LCL

**Informations sur les cautionnements reçus****CAUTION SEGAGE**

GAGE SUR STOCK	BNP	800 000,00 €
GAGE SUR STOCK	BDAF	750 000,00 €
		1 550 000,00 €

**AUTRES CAUTIONS RECUES**

1 900 000,00 €

KFINANCE / BDAF	750 000,00 €	DECOUVERT
BRED / DOUANES	50 000,00 €	OPERATIONS DEDOUANEMENT
KFINANCE / CMU	600 000,00 €	EMPRUNT
GAI / BNP	500 000,00 €	DECOUVERT

<b>Lettre de crédit standby</b>	<b>CEPAC/BPCE</b>
---------------------------------	-------------------

<b>Ech 17/09/2019</b>	ATR	\$340 000,00
<b>Ech 15/06/2019</b>	TOTAL GUADELOUPE	170 985 €
<b>Ech 15/06/2019</b>	TOTAL CARAIBES	79 015 €

Etat des emprunts = 29 777 284 EUR

Etablissement bancaire	Montant Total (EUR)	<1 an	1 > 5 ans	> 5 ans
CEPAC	37 690	34 747	2 943	-
CEPAC	27 106	8 627	18 479	-
CEPAC	9 867 935	831 295	3 496 097	5 540 544
B.P.I France	675 000	300 000	375 000	-
B.P.I France	845 000	260 000	585 000	-
B.P.I France	4 500 000	1 000 000	3 500 000	-
B.P.I France	1 000 000	-	650 000	350 000
Credit Mutuel bank	149 149	80 439	68 710	-
Credit Mutuel bank	715 183	166 669	548 515	-
Credit Mutuel bank	162 500	130 000	32 500	-
LCL	89 922	51 057	38 865	-
LCL	325 063	325 063	-	-
Pool bancaire	10 543 391	715 010	3 100 861	6 727 521
CEPAC AGSP	839 346	195 902	643 445	-
<b>TOTAL</b>	<b>29 777 285</b>	<b>4 098 809</b>	<b>13 060 415</b>	<b>12 618 065</b>

#### COMPTABILISATION DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Depuis 2015, il a été décidé de reprendre le montant des amortissement dérogatoires au même rythme que la durée d'amortissement des pièces détachées avions c'est à dire d'1/5 par année.

Le montant des amortissements s'élève à 149 852 € au 31/12/2019.

Au titre de l'année, le montant des reprises des amortissements dérogatoires s'élève à 149 851,80 €

#### ENGAGEMENT DE DEPART A LA RETRAITE

L'entité a choisi de ne pas comptabiliser son engagement vis-à-vis de son personnel lors de son départ à la retraite.

A ce titre le montant de l'engagement est évalué à 1 776 229 € sur la base des éléments connus à la clôture du 31/12/2019, et compte tenu des hypothèses de réalisation suivantes :

Taux d'actualisation : 1%

Taux d'inflation : 2.5 %

Taux d'évolution des salaires : 1%

Age de départ à la retraite : 65 ans

#### INFORMATION droit acquis au titre du COMPTE EPARGNE TEMPS

Aucun accord de gestion en interne du compte personnel de formation n'a été signé.

## INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL MOBILIER

## Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

	Installations Matériel Outillage	Matériels avions	Total
Valeur d'origine	696 251	13 721 653	14 417 904
Amortissements : - Cumuls exercices antérieurs - Dotations de l'exercice		56 107	
TOTAL		56 107	
Redevances payées : - Cumuls exercices antérieurs - Exercice	275 901 116 420	55 436	275 901 171 856
TOTAL	392 321	55 436	447 757
Redevances restant à payer : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq au plus - à plus de cinq ans	116 420 110 952	2 860 203 3 106 777 6 826 394	2 976 623 3 217 729 6 826 394
TOTAL	227 372	12 793 374	13 020 746
Valeur résiduelle : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq au plus - à plus de cinq ans	-		
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice	116 420	55 436	171 856

## Annexes (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 327 751 E**

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients, produits non ncore fa( 418100 )	225 020
CLIENTS PRODUITS NON ENCORE FA	225 020
<b>TOTAL</b>	<b>225 020</b>

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoir a recevoir( 409800 )	102 731
FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	102 731
<b>TOTAL</b>	<b>102 731</b>

**Charges constatées d'avance = 288 620 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance( 486000 )	288 620
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AA	288 620
<b>TOTAL</b>	<b>288 620</b>

**Charges à payer = 3 153 726 E**

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus sur emprunt( 168840 )	131 688
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	131 688
Int courus ( 518100 )	16 454
INT COURUS A PAYER	16 454
<b>TOTAL</b>	<b>148 142</b>

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.( 408100 )	1 467 376
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	1 119 700
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	347 677
<b>TOTAL</b>	<b>1 467 376</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Pers conges a payer( 428200 )	821 616
PERS CONGES A PAYER AAE	511 767
PROV CONGES PAYES AGSP	309 849
Org.soc. conges a payer( 438200 )	295 087
ORG.SOC. CONGES A PAYER	184 837
CHARGES SOCIALES SUR CP AGSP	110 250
Org.soc. autres charges a payer( 438620 )	20 064
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYE	20 064
Etat autres charges a payer( 448600 )	275 166
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	275 166
<b>TOTAL</b>	<b>1 411 933</b>

<b>Autres dettes</b>	<b>Montant</b>
Clts avoir a etablir( 419800 )	126 275
CLTS AVOIR A ETABLIR	126 275
<b>TOTAL</b>	<b>126 275</b>

**Produits constatés d'avance = 4 353 393 E**

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Produits constates d'avance( 487000 )	3 431 645
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	3 431 645
Pca bnu aae( 487010 )	921 748
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE BE	921 748
<b>TOTAL</b>	<b>4 353 393</b>

## Annexes (suite)

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

## Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a) Capital social	3 217 365	3 217 365	3 217 365	3 217 365	3 217 365
b) Nombre d'actions émises	869 558	869 558	869 558	869 558	869 558
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	75 967 130	70 383 405	63 781 018	59 024 861	54 369 513
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	3 913 101	4 346 927	921 448	1 805 860	2 678 708
c) Impôt sur les bénéfices	-4 418 859	-6 498 603	-6 733 458		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	8 331 960	10 845 530	7 654 906	1 805 860	2 678 708
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	2 901 929	6 724 176	4 853 986	199 184	453 627
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	10	12	9	2	3
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	3	8	6	0	1
c) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a) Nombre de salariés	255	237			
b) Montant de la masse salariale	10 511 916	9 529 942	8 576 845	8 234 644	7 495 093
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	4 244 738	3 884 257	3 413 775	3 374 828	2 732 683



## PARTIES LIEES (SOCIETES GROUPE) 31/12/2019

NOMS	PRESTATIONS	BILAN			COMPTE DE RESULTAT		
		N° de compte	CREANCES	DETTES	N° de compte	CHARGES	PRODUITS
Express Handling & Maintenance	Expertise comm & handling	46700340	- 520,80 €	- €	61100000	- €	
	Handling Guadeloupe						
	Refacturation salariés				70800000		
Sunny Dream (CCC)	Location immeuble	46700310	- 45 077,78 €	- €	61300100	- 36 000,00 €	
	Mise à disposition personnel				61100000	- 33 223,51 €	
	Commissions vente de billets				62222000	- 395 929,00 €	
	Refacturation salariés				70800000		76 887,64 €
Assist'Air Cargo	fret embarqué Cargo				70600032		1 287 730,63
	Commissariat Guadeloupe	46700380	- 540 833,13 €	- €	70800000		7 850,00
	handling SBH				70800000		16 560,00
	assist fret guyane				61100020	- 275 653,84 €	
	Commissariat Guadeloupe				61121000	- 253 913,99 €	
	Mise à disposition personnel				61100000	- €	
	frais internet				62630000	- €	
GWADANOO		46700391	- 8 569,28 €	- €			
	Redevances concessions				61100000	- €	-
TTI	Coupons licence	401TTI		574 329,76 €	65110010	- 213 281,00 €	-
	frais internet				62630000	- 35 310,38 €	-
	frais services bancaires				62780000		-
Kefras		46700341	- 83 763,07 €	- €	70800000		9 000,00
Guyane Aéro Invest	Mandats de gestion	46711000		196 299,07 €	62285000	605 000,00 €	-
	Prestation bureautique				70800000	- €	-
	Prestation dossier Caribsky						
Esca conseil	Conseil à l'entreprise	46700370	- 135 479,88 €	- €			
	honoraires				62261000	- 12 000,00 €	-
K Finance	compte courant	45500000	- €	1 718 151,88	70800000		-
ST CONSULTING	Sous traitance	401ST	- €	- €	61100000	- 150 000,00 €	-
RP 2	loyer avion	2748000	- €		61325500	-	-
		46700600		420 492,74 €			
RP 3	prêts	2748000	- 133 456,15 €				
	loyer avion	46700700	- 2 063 865,41 €		61325104	- 240 000,00 €	-
RP 4	prêts	2748000	- 45 651,65 €				
	loyer avion				61325105	- 241 312,91 €	-
		46700702	- 1 619 050,83 €				
RP 5	loyer avion	46700701	1 261 143,39 €		61325600	- 686 235,00 €	-
RP 6	prêts	2748000	- 33 564,94 €				
	loyer avion				61325106	- 248 273,64 €	-
		46700703	- 1 274 091,79 €				
RP 7	loyer avion				61325800	- 124 800,00 €	-
		46700704	- 182 182,25 €				
RP 8	prêts	2748000	- €				
	loyer avion				61325107	- 228 444,36 €	-
		46700706	- 1 437 089,23 €				
RP 9	loyer avion				61325900	- 705 684,00 €	-
		46700707	- 4 696 559,81 €				
Christian MARCHAND	Loyer immobilier				61320020	- 29 541,36 €	-
			<b>-11 038 612,61 €</b>	<b>2 909 273,45 €</b>		<b>-3 304 602,99 €</b>	<b>1 398 028,27 €</b>

Carte du réseau de la Compagnie Aérienne Inter Régionale Express 2018

